

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

Délibération n°2023.11.141 B

**PLATEFORME TERRITORIALE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE :
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR
L'ANNEE 2024**

LE HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 2 novembre 2023

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **19**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

Michaël LAVILLE à Michel BUISSON, Francis LAURENT à Thierry HUREAU, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Xavier BONNEFONT, Jean-Jacques FOURNIE, Isabelle MOUFFLET, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

**Par délégation, Pour le Président
Le Vice-Président,**

Michel ANDRIEUX

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 NOVEMBRE 2023

**DELIBERATION
N°2023.11.141 B**

Rapporteur : Michel ANDRIEUX

PLATEFORME TERRITORIALE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR L'ANNEE 2024

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : accès à un logement, Accès aux services, Prévention de la précarité
ODD 11 : accès à un logement décent et adapté, urbanisation, construction et rénovation durables
ODD 13 : Réductions des consommations d'énergie et des gaz à effet de serre
ODD 17 : Mobilisation des ressources nationales et internationales Adéquation / soutenabilité et cohérence des crédits aux politiques de développement durable

Sous l'impulsion de la région Nouvelle-Aquitaine et en cohérence avec les objectifs nationaux autour de la rénovation énergétique, GrandAngoulême a souhaité se positionner pour porter une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) en répondant aux Appels à Manifestation d'Intérêts (AMI) « *Déploiement des Plateformes de la rénovation énergétique de l'habitat* » lancés en septembre 2021 et 2022.

L'agglomération a été retenue au titre des années 2022 et 2023 et a ainsi ouvert, depuis le 3 janvier 2022, un nouveau service public, **GrandAngoulême Habitat**.

Ce lieu a vocation :

- à proposer aux habitants de GrandAngoulême, sans condition de ressources, un **lieu d'information pour toute question relative à un projet d'amélioration de l'habitat** ;
- à coordonner un réseau de partenaires et professionnels pour proposer aux usagers un **parcours complet** autour de l'amélioration de l'habitat (information technique, juridique, aides financières et accompagnement social...).

La décision de l'agglomération de porter ce service en régie s'inscrit dans une volonté de cohérence, de visibilité et de lisibilité de la politique autour de l'amélioration de l'habitat privé sur le périmètre de GrandAngoulême, volonté inscrite dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 validé par délibération le 8 juillet 2021.

Parallèlement, sur la période 2022-2026, GrandAngoulême porte, en partenariat avec l'ANAH, un Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Multi-sites dans un objectif de montée en gamme du parc privé au travers de projets de rénovation énergétique globale, d'adaptation du logement au vieillissement, de sortie d'habitat indigne et de la mise sur le marché locatif de logements à loyers maîtrisés.

L'articulation de ces dispositifs avec la plateforme portée en interne par les services de GrandAngoulême consacre la volonté de renforcement de l'expertise de l'agglomération sur ce sujet autour d'une compétence obligatoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

L'animation de la plateforme est assurée par un agent d'accueil et deux conseillers en rénovation énergétique.

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

A ce jour, plus de **1 500 personnes** ont contacté GrandAngoulême Habitat et plus de **500 ont été reçues en conseil personnalisé** pour être accompagnées dans la définition de leur projet. La demande croissante des ménages pour s'engager dans des rénovations

globales nécessitent également aux conseillers de se rendre au domicile des particuliers pour réaliser une évaluation énergétique et proposer 2 à 3 scénarios de rénovation.

L'année 2024 est une période transitoire dans la perspective de la création des Services Publics de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), dont les modalités et le financement seront contractualisés avec l'ANAH, au 1^{er} janvier 2025.

Dans ce cadre, le programme SARE a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 et la Région a lancé un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt, auquel GrandAngoulême souhaite répondre, autour des missions et objectifs suivants :

- ✓ **Information de premier niveau pour tous les usagers et les copropriétés (A1):**
1 800 actes/an
- ✓ **Conseil personnalisé au particulier (A2):** 350 actes/an
- ✓ **Accompagnement du particulier pour la réalisation de ses travaux (A4) -** visite sur site, aide choix du scénario, accompagnement dans la mobilisation des aides financières, bilan à l'issue des travaux et prise en main du logement : 40 actes/an
- ✓ **Sensibilisation, communication, animation auprès des ménages, des professionnels et des copropriétés.**

En tant que porteur associé, la région Nouvelle Aquitaine assure la gestion financière et administrative du programme sur le territoire régional. A ce titre, elle reçoit les financements certificats d'économie d'énergie (CEE) et les reverse aux structures agissantes, complétés d'un cofinancement régional.

Le financement se fait par acte métier A1, A2, A4... (dont le montant est encadré) et non plus par ETP :

- 50% par acte couvert par des CEE ;
- 20% par acte couvert par la Région ;
- Le reste à charge de 30% étant à supporter par GrandAngoulême, porteur de la plateforme territoriale.

Il est rappelé que ces modalités financières sont encadrées dans une convention entre la région Nouvelle-Aquitaine et GrandAngoulême reprenant les objectifs chiffrés pour le territoire et le programme d'actions inscrits dans la candidature du territoire.

Pour l'année 2024, la Région apporte un financement complémentaire :

- une aide complémentaire sans condition : 7 000 €
- pour les plateformes d'au moins 50 000 habitants ou couvrant plusieurs EPCI : 10 500 €

Le montant prévisionnel de recettes attendues pour l'année 2024 est de 80 501 €, correspondant à 70% de l'assiette éligible, soit 115 003 €.

Afin de mobiliser ces CEE et les crédits régionaux, une demande de subvention doit être formulée auprès de la région Nouvelle-Aquitaine.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter les subventions et ressources nécessaires notamment auprès de la région Nouvelle-Aquitaine, pour le financement du service public GrandAngoulême Habitat.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous documents se rapportant à ce projet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20231108-2025_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PLATEFORMES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**RÉSEAU FRANCE RENOV'
NOUVELLE-AQUITAINE
1^{er} Janvier / 31 décembre 2024**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Document 2

Merci de ne pas modifier la structure et le texte original du dossier de candidature

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023



DATE LIMITE DE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

⇒ Candidature attendue d'ici **le jeudi 26 octobre 2023**
pour une opérationnalité de la Plateforme au 1^{er} janvier 2024

MODE DE REMISE DE VOTRE DOSSIER

Par courriel à l'adresse : energie@nouvelle-aquitaine.fr

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LA CANDIDATURE

- Lettre de candidature du porteur de la plateforme
- Dossier de candidature renseigné (*présent Document 2*)
- Annexe financière au dossier de candidature renseignée (*Doc. 3 ou 3 bis*)
- Schéma détaillé et commenté du ou des parcours proposés par la Plateforme, en intégrant l'articulation avec les parcours OPAH/PIG des opérations programmées ANAH en cours ou en projet sur le territoire, et le positionnement éventuel de la structure en tant que Mon Accompagnateur Rénov
- Délibération de la structure porteuse et « conventions » signées (pourront être envoyées postérieurement au **26 octobre** mais avant fin décembre)
- Statuts de la structure porteuse
- RIB de moins de 3 mois

CONTACTS

Direction de l'Énergie et du Climat

Service transition Énergétique des Territoires (Chargés de mission/référents plateformes)

- Véronique AUDHUY (départements 16, 19, 23, 24, 86, 87)
Tél : 05.55.45.54.25 / veronique.audhuy@nouvelle-aquitaine.fr
- Fabrice GUIGNARD (départements 17, 79, 86_Gd Châtellerauld)
Tél : 05.49.55.82.71 / fabrice.guignard@nouvelle-aquitaine.fr
- Bénédicte HAMON (départements 33 Ouest, 40 et 64 Pays Basque)
Tél : 05.57.57.82.93 / benedicte.hamon@nouvelle-aquitaine.fr
- Nicolas TURPIN (départements 33 Est, 47 et 64 Béarn)
Tél : 05.57.57.83.52 / nicolas.turpin@nouvelle-aquitaine.fr

N'hésitez pas à prévoir un temps d'échange avec le référent Plateforme de votre département avant le dépôt définitif de votre dossier (Contacts ci-dessus)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Émis par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA PLATEFORME

Le contenu de ce dossier de candidature doit répondre aux attentes précisées dans le **Document 1 « Cadre technique » de l'AMI.**

➤ **Nom de la Plateforme :**

GrandAngoulême Habitat

➤ **Plateforme sur même périmètre géographique en 2023 ?**

(Oui/non) : Oui

➤ **Nom de la structure porteuse de la Plateforme (qui conventionne avec la Région=bénéficiaire de la subvention SARE/Région) :**

GrandAngoulême

➤ **Coordonnées :**

Adresse de la structure porteuse : 25, boulevard Besson Bey

Code postal : 16000

Commune : ANGOULEME

Téléphone : 05.45.38.60.60

Courriel : habitat@grandangouleme.fr

Site Internet : <http://www.grandangouleme.fr>

➤ **SIRET : 200 071 827 000 14**

➤ **Statut juridique :**

EPCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

➤ **Représentant légal :**

Nom/prénom/qualité :

Bonnefont Xavier, Président

Email : x.bonnefont@grandangouleme.fr

N° téléphone : 05.45.38.60.60

➤ **Elu(e) référent(e) en charge du dossier :**

Nom/prénom/qualité :

Ziat Hassane, Vice Président Habitat

Email : h.ziat@grandangouleme.fr

➤ **Autre Elu(e) référent(e) en charge du dossier :**

Nom/prénom/qualité :

.....

Email :

➤ **Directeur/ Responsable de la Plateforme**

Cette personne sera le contact privilégié pour l'envoi de certaines informations ou sollicitations émanant de l'ADEME et l'Anah.

Nom/prénom

Férard Juliette

Fonction : Responsable service Habitat

Email : j.ferard@grandangouleme.fr

N° téléphone : 06.09.89.02.29

➤ **Référent administratif en charge du suivi de la subvention (si différent du Responsable) :**

Nom/prénom

Théodore Emmanuelle

Fonction : Chargée de mission parc privé

Email : e.theodore@grandangouleme.fr

N° téléphone : 06.21.31.04.42

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

PÉRIMÈTRE TERRITORIAL ET GOUVERNANCE DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

1- TERRITOIRE COUVERT

➤ Territoire couvert :

Liste des EPCIs couverts :

GrandAngoulême

Superficie totale du territoire couvert : 644 km²

➤ **Population totale** du territoire couvert¹ : 142 379 (2020)

Densité de population du territoire couvert : 221

➤ **Nombre de logements** sur le territoire : 76 266

.En habitat individuel * : 56 350

.En copropriété * : 8 052

.Part résidences secondaires* : 1,8%

.Part de logements en location* : 38%

**Si donnée disponible*

2- PORTAGE ET GOUVERNANCE DE LA PLATEFORME

➤ **Organisation juridique retenue** (EPCI seul, EPCIs qui mutualisent leur démarche...) : cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 2« Portage des Plateformes et couverture territoriale »

...L'EPCI GrandAngoulême assure la maîtrise d'ouvrage directe de la plateforme.

➤ **Nature du lien entre les EPCIs couvertes et la structure porteuse** (convention, adhésion...) : cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 2« Portage des Plateformes et couverture territoriale »

..... Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

..... Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

¹ Selon le dernier recensement

➤ **Instances de gouvernance mises en place** pour piloter et assurer le suivi de la Plateforme (comité de pilotage, comités techniques...) **avec la liste des membres/partenaires associés, et la fréquence** : cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 5 « Objectifs et missions des plateformes »

Le pilotage de GrandAngoulême Habitat s'appuie sur un comité technique (3/an) et un comité de pilotage (2/an) composés des acteurs suivants : Service Habitat, Anah, Région, GIP Charente Solidarités, ADIL, CAUE, Procvivis.

En tant que de besoin, d'autres partenaires sont associés : fédérations des artisans (CAPEB et FFB), Action Logement, UNPI, chambre des notaires, acteurs bancaires...

La gouvernance de GrandAngoulême Habitat est inscrite dans le pilotage plus global de la politique de soutien en direction du parc privé, en lien avec le PIG, l'OPAH RU multi sites et les dispositifs propres de l'agglomération en cours sur le territoire.

➤ **Dates prévisionnelles des Copils (2 obligatoires) :**

février 2024 / octobre 2024

➤ **Modalités d'information/mobilisation des élus communautaires et communaux du territoire** couvert par la Plateforme :

Diffusion mensuelle aux 38 communes d'un baromètre de fréquentation de GrandAngoulême Habitat ; groupe de travail élus 1 à 2 fois par an ; bureau communautaire.

En complément, des rencontres avec les communes sont prévues sur le 1^{er} trimestre 2024 pour informer sur les évolutions du service public de l'amélioration de l'habitat.

RAPPEL- Organisation de comités de pilotage (extrait du Doc 1)

Afin d'assurer ses missions de guichet unique, le porteur de la Plateforme mettra en place une **gouvernance locale partenariale** associant à minima les acteurs publics et professionnels nécessaires à son fonctionnement et ses missions, ainsi qu'à la bonne coordination des politiques publiques régionales et nationales. Elle intégrera à minima la Région, l'ADEME, la DDT, la délégation locale de l'Anah, le Département, les maîtres d'ouvrage des opérations programmées présentes sur le territoire, l'ADIL, les Maisons France Service, les partenaires régionaux auxquels la Région et/ou l'Etat ont confié le portage de politiques ou outils participant à la rénovation énergétique de l'habitat (CARTTE...), la CAPEB, la FFB... ainsi que tout autre acteur potentiel à mobiliser dans la perspective d'un guichet unique « Habitat » en 2025.

Le **comité de pilotage** mis en place se **réunira au minimum deux fois par an** pour favoriser la mise en synergie des actions et politiques des différents acteurs et assurer le suivi des objectifs qualitatifs et quantitatifs de la Plateforme (un au 1^{er} trimestre pour réaliser notamment le bilan de l'année n-1 et le lancement de l'année n, le second à mi ou fin d'année).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Dans le cadre de ses missions, le porteur de la Plateforme assure l'animation des nombreux acteurs locaux de la rénovation énergétique du logement et de l'immobilier (acteurs bancaires, agences

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

immobilières, négociants,...). Ils les associent dans la définition et la mise en œuvre des politiques selon le degré et modalités définis localement.

3- LIENS AVEC LES POLITIQUES LOCALES EXISTANTES ET PÉRIMÈTRE DU GUICHET UNIQUE

➤ La Plateforme répond-elle aux objectifs définis dans vos documents de planification ? Merci de préciser lesquels (PCAET, TEPOS, PLH...)

GrandAngoulême s'est engagé de longue date dans les enjeux liés à la transition énergétique au travers de la démarche TEPOS, du dispositif Réussir ma Rénov, mais également des documents de planification en matière d'urbanisme et d'habitat.

Ces enjeux sont aujourd'hui intégrés dans le projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » adopté en décembre 2021.

Depuis un an, le lancement de la **démarche Carteclima** a engagé l'agglomération et les communes dans une stratégie d'ensemble visant d'une part la révision du SCoT valant PCAET et d'autre part le PLUi à l'échelle des 38 communes intégrant un volet mobilités. L'ensemble des acteurs est ainsi associé à la définition des orientations et priorités d'aménagement du territoire incluant les enjeux en termes d'habitat et de transition écologique (sobriété foncière, décarbonation...)

D'autre part, dans le cadre du **PLH 2020-2025**, le territoire a inscrit la rénovation énergétique comme un axe prioritaire de sa politique de l'habitat privé.

La transition écologique est une priorité transversale de cette politique au travers de la production et la transformation d'un habitat durable et économe en énergie. Le déploiement d'un PIG à l'échelle de GrandAngoulême et d'une OPAH RU sur 3 communes témoigne de la volonté de l'agglomération de piloter des dispositifs concourant à la montée en gamme du parc privé en privilégiant des interventions globales dans l'habitat ancien, dégradé ou vacant. Ainsi, le déploiement d'un service public de la rénovation énergétique, et plus largement d'un guichet unique dédié à toute question relative à l'amélioration de l'habitat, permet au territoire de renforcer la lisibilité de son action et de fluidifier le parcours du ménage.

L'évaluation à mi-parcours du PLH sur l'année 2024 sera l'occasion de poser de nouveaux enjeux en lien avec l'évolution de la politique nationale et notamment d'intégrer le service public de rénovation de l'habitat, tel qu'envisagé à partir de 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

➤ **Liste et périmètre des programmes Anah existants ou à venir sur le territoire :**

Programme (OPAH, PIG, VOC, POPAC)	Nom de l'opération	Territoire couvert	Porteur	Opérateur	Début/Fin	Précision (volet copropriété...)
PIG	PIG communautaire	GrandAngoulême	GrandAngoulême	SOLIHA Charente	01/01/2022- 31/12/2026	
OPAH RU	OPAH RU multi sites	Centralités de Gond Pontouvre, La Couronne, Ruelle sur Touvre	GrandAngoulême	SOLIHA Charente	01/01/2022- 31/12/2026	
OPAH RU	OPAH RU	Centralité d'Angoulême	Ville d'Angoulême	SOLIHA Charente	08/2017- 31/12/2023	Volet copropriétés, ORI

➤ **Existe-t-il un délégataire des aides à la pierre sur votre territoire ?**

Si oui, préciser son nom et le niveau de délégation

.....Non.....
.....
.....

➤ **La structure porteuse était-elle agréée « opérateur Anah » ?.....Non.....**

➤ **La structure porteuse a-t-elle ou va-t-elle déposer un dossier pour être agréée Mon Accompagnateur Rénov' ? Oui**

Si oui,

Pour quelle cible la structure envisage-t-elle de proposer cet accompagnement MAR ?

- Ménages aux revenus modestes et très modestes des OPAH/PIG dont elle est porteuse ?
- Ménages aux revenus modestes et très modestes en secteur diffus ?
- Ménages aux revenus intermédiaires
- Ménages aux revenus supérieurs

Les audits énergétiques de la prestation de MAR seront ils réalisés :

- En régie
- Par un prestataire

➤ **La structure porteuse envisage-t-elle d'apporter un soutien financier pour la mobilisation de Mon Accompagnateur Rénov' en complément de l'aide CEE/Etat ? non**

Si oui, pour quel public ?

.....

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

➤ **Périmètre du guichet unique proposé aux habitants :**

- Plateforme de la rénovation énergétique
- Guichet unique « Habitat » intégrant d'autres politiques habitat (adaptation des logements aux personnes âgées et/ou handicapées, insalubrité...)

Outre la rénovation énergétique, merci de préciser le périmètre et les services proposés par votre guichet unique « Habitat » :

- La rénovation des logements dégradés
- L'adaptation du logement
- Le développement de l'offre locative
- Conseils juridiques (accompagnement des locataires et propriétaires)
- L'accession à la propriété
- Insalubrité
- Autre

GrandAngoulême se pose comme porte d'entrée unique de l'agglomération pour toute question relative à l'amélioration de l'habitat. Selon le besoin du ménage, celui-ci peut être réorienté vers des partenaires (GIP Charente Solidarités pour les questions de décence, ADIL pour des questions juridiques, CAUE), vers l'opérateur du PIG et de l'OPAH RU multi sites, vers le service ADS...

Les conseillers accompagnent plus directement les ménages sur les dispositifs propres de l'agglomération (aide à l'acquisition de la résidence principale, aide à l'acquisition d'immeubles vacants).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

4- RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS :

- **Un diagnostic territorial a-t-il déjà été réalisé (repérage/inventaire des copropriétés du territoire, localisation mais également caractérisation de ces copropriétés : typologie, fragilité...) ? Si oui, quelles en sont les conclusions :** dans le cadre de l'étude pré opérationnelle du PIG et de l'OPAH RU, une analyse des copropriétés a été conduite sur la base du Registre National des Copropriétés (RNC) ne révélant pas de fragilités marquées.
- **Une stratégie d'action a-t-elle été définie ? Si oui laquelle ?**
L'évaluation à mi parcours du PLH pourra être l'occasion d'interroger la stratégie à conduire en direction des copropriétés. La base du RNC permet à ce jour de suivre l'évolution de la situation des copropriétés. L'intégration des DPE dans la base de données Zéro Logement Vacant (ZLV) courant 2024 pourrait permettre de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur les aides mobilisables.

5- APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

Copropriété : Votre collectivité porteuse souhaite elle se faire accompagner pour commencer ou poursuivre sa stratégie copropriété :

Oui

Non

Petit Tertiaire Privé : Souhaitez-vous bénéficier d'une action « collective territorialisée »

Oui

Non

Laquelle ? : Information des entreprises du secteur sur les aides mobilisables

Si oui merci de vous manifester auprès de Nicolas Turpin le plus tôt possible

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

MISSIONS, FONCTIONNEMENT ET MOYENS DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

6- PILOTAGE TECHNIQUE DE LA PLATEFORME

➤ **Préciser les modalités d'organisation mises en place pour assurer le pilotage technique de la Plateforme** au sein de la structure porteuse (service pilote, coordination entre services énergie et habitat, etc...) :

CF organigramme du service habitat joint à la candidature

➤ **Nom/ Prénom de l'interlocuteur technique de la Plateforme pour la Région:**

Théodore Emmanuelle

Collectivité de rattachement/service :...GrandAngoulême / Service Habitat..

Email :

e.theodore@grandangouleme.fr/grandangouleme.parcprive@gmail.com

Téléphone : 06.21.31.04.42

Temps dédié : 20%

Autres missions assurées par ailleurs : pilotage PIG et OPAH RU multi sites

7- OBJECTIFS ET MISSIONS DE LA PLATEFORME

➤ **Présentation de la stratégie de la Plateforme** et liens avec les stratégies énergie/logement du territoire et les priorités du PREE

(cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section « Enjeux et objectifs de la rénovation énergétique du logement en Nouvelle-Aquitaine »):

L'ambition de GrandAngoulême Habitat est d'apporter un véritable service public de la rénovation de l'habitat aux habitants du territoire ; en lien avec les objectifs nationaux et régionaux en termes de réduction de la consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, l'agglomération, au travers de dispositifs déployés tels que le PIG et l'OPAH RU, vise la montée en gamme du parc privé, la rénovation du parc ancien et la remobilisation des logements vacants.

Cette volonté se décline dans la totalité des documents cadres réglementaires et stratégiques (SCOT, PLUi, Projet d'agglomération, PLH, etc), ainsi que dans les outils opérationnels et partenariats déployés.

En lien avec le futur service public de la rénovation de l'habitat qu'il conviendra de construire en 2024, GrandAngoulême Habitat a vocation à élargir son intervention à toutes les



thématiques de l'habitat (adaptation, insalubrité, copropriété, sobriété énergétique, éco gestes, permis de louer...).

➤ **Programmes de sensibilisation, communication, animation pour les ménages (dont les copropriétés) et les professionnels.**

Merci de présenter ci-dessous les différents programmes prévisionnels de façon détaillée, et de répercuter ces éléments de façon synthétique, dans le Document 3 « : Annexe financière au dossier de candidature » - Onglet A1bis_PgActionsSensib :

En direction des ménages, la communication passe par des insertions dans chaque numéro du magazine de l'agglomération visant à sensibiliser les particuliers sur les différents volets de la rénovation de l'habitat. En complément, une campagne d'affichage sera lancée par GrandAngoulême visant à sensibiliser les ménages aux pratiques frauduleuses et au démarchage.

Les partenaires de GrandAngoulême sont également un relais privilégié d'information et d'orientation des ménages vers le service. Les ménages acquéreurs de leur résidence ou les investisseurs sont informés par le biais des notaires de l'existence du service et de la possibilité d'être accompagnés dans leur projet de rénovation (réponse aux DIA). D'autre part, dans le cadre du Permis de Louer déployé sur plusieurs communes de l'agglomération, un flyer GrandAngoulême est remis au bailleur lors de visites préalables à la mise en location du logement.

Des actions en direction des professionnels de l'immobilier et des acteurs bancaires sont envisagées sur l'année 2024 visant à les informer des services proposés par GrandAngoulême Habitat pour les relayer auprès de leurs clients. De même, la participation à des rencontres avec les fédérations d'artisans (CAPEB, FFB) permet d'échanger sur les actualités aussi bien techniques que financières. Une réunion est ainsi prévue avec la CAPEB afin d'informer les artisans sur les évolutions des financements et la mise en place de Mon Accompagnateur Rénov au 1^{er} janvier 2024.

La participation aux salons contribue également à faire connaître le service d'une part en renseignant directement les ménages et d'autre part, en rencontrant les partenaires et acteurs de l'habitat.

8- ORGANISATION POUR LA RÉALISATION DES ACTES METIERS

➤ **Présentation de l'organisation technique générale de la Plateforme**

(Articulation entre les intervenants, locaux mis à disposition etc.)

Les locaux de GrandAngoulême Habitat sont situés à proximité du siège de l'agglomération, favorisant ainsi sa visibilité

Un espace permet d'accueillir les personnes venant chercher des informations de 1^{er} niveau.

Un espace fermé permet de recevoir les usagers en entretien avec le technicien.

AVIS DE DÉPÔT EN RÉGISTRE

016-200071827-20231108-2023-11-11-DF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

Moyens humains : 2 techniciens, dont 1 chargé de la coordination et du partenariat, et 1 agent d'accueil chargé de l'information de 1^{er} niveau. Une coordination administrative est assurée par le chargé de mission parc privé.

L'articulation des intervenants, permettant de définir le parcours des ménages, est reprise en annexe 1.

➤ **Détail des modalités de réalisation des actes métiers** (en régie, via un partenaire subventionné, via un prestataire dans le cadre d'un marché public) (cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 3 « Mise en œuvre des missions et moyens humains ») :

Actes obligatoires	A1	A2	A4
Organisation (Régie/Partenariat/Marché public)	Régie	Régie	Régie
Nom du Partenaire/Prestataire			

Actes optionnels	A2 copros	A4 copros
Organisation (Régie/Partenariat/Marché public)		
Nom du Partenaire/Prestataire		

Précisions si organisation complexe :

.....

.....

.....

.....

➤ **Nombre d'ETP dédiés au fonctionnement de la Plateforme**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

En régie :
046 20007127-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé de réception - Préfets

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 17/12/2023

dont coordination de la Plateforme :0,2.....

dont Conseillers France Rénov' :1,8

- dont autres agents (ex : accueil, standard...) : ...0,5.....

Partenaire/Prestataire (si plusieurs partenaires ou prestataires **préciser** le nombre d’ETP par structure):

- dont coordination de la Plateforme :
- dont Conseillers France Rénov’ :
.....
- dont autres agents (ex : accueil, standard...) :

➤ **Modalités de stockage/conservation pendant 9 ans des justificatifs techniques des actes réalisés :**

Les justificatifs de réalisation et de dépenses associés aux missions seront conservés a minima durant la durée précisée dans l’AMI (9 ans) sur les serveurs de GrandAngoulême. Un archivage papier est également prévu avec le soutien du service Archive de GrandAngoulême. Un accompagnement de l’ATD 16 sera également réalisé pour la gestion des données confidentielles conformément au RGPD.

➤ **Les outils numériques :**

La saisie des actes réalisés conformément au guide des actes métiers SARE est obligatoire et conditionne le versement de la subvention SARE/Région

Pour rappel, l’outil SARENOV est mis à disposition des Plateformes pour que les actes soient saisis et suivis (cf. Document 1-Cadre technique de l’AMI section 6 « Outils de suivi, justificatifs et indicateurs »)

Vous avez la possibilité d’utiliser un autre outil métier, mais vous devez vous assurer qu’il soit compatible et que les données puissent être téléversées dans l’outil TBS.

Si vous êtes dans ce cas, merci d’indiquer l’outil métier que vous utilisez :

.....

Son Interopérabilité avec TBS est-elle déjà testée et opérationnelle (échange avec l’ADEME ?) ?

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 016200071021-2023-1109-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 15/11/2023
 Publication : 16/11/2023

9- BUDGET PRÉVISIONNEL et OBJECTIFS par ACTES

➤ **Détail de la Demande de soutien financier au titre du présent AMI** (en lien avec les objectifs de réalisation d'actes) **et présentation du Budget de la Plateforme :**

Merci de renseigner le Document 3 ou 3 bis « Annexe financière au dossier de candidature » - onglets A1_CalculSUB, A1bis_PgActionsSensib et A2_PlanFinanc

➤ **En cas de portage par une structure associative, merci de préciser les modalités mises en place pour assurer une comptabilité analytique** (traçabilité des 20% d'autofinancement par les EPCI) :

.....
.....
.....
.....

MOBILISATION, ACCUEIL, PARCOURS PROPOSÉS

10- MOBILISATION DES PUBLICS CIBLES ET ACTEURS

➤ **Stratégie de communication envisagée** (ou déjà mise en place et son évolution, utilisation de la marque France Rénov'....) :

Les actions de communication visent d'une part à faire connaître le service GrandAngoulême Habitat et d'autre part à informer sur les aides, les matériaux...

Les actions passent par la réalisation d'un support visuel, des publications dans le magazine trimestriel de GrandAngoulême (et bulletins municipaux sur demande), des encarts dans la presse locale, des campagnes d'affichage. Un guide des aides locales a également été édité ainsi qu'un flyer avec les coordonnées de GrandAngoulême Habitat et un motion design.

D'autre part, un stand a été créé pour les participations de la plateforme aux salons (habitat, immobilier...).

En direction des communes, la diffusion mensuelle du baromètre de fréquentation par commune est très appréciée des élus.

016-200071827-2023-108-2023_11_1416-DE
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023
Publication : 16/11/2023

➤ **Stratégie de mobilisation des acteurs/partenaires relais (CCAS, secrétariat de mairie...)** :

Diffusion des supports de communication dans les mairies et équipements recevant du public ; réunion d'information/atelier à destination des secrétaires de mairie. Rencontre des Espaces France Services, structures d'aide à domicile.

11- ACCUEIL ET CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

➤ **Modalités d'accueil** : physique, téléphonique, numérique, lieux (si accueil physique), calendrier, plages d'ouverture...

Accueil physique et téléphonique du mardi au vendredi : 9h-13h/14h-17h30 (16h30 le vendredi). Service ouvert toute l'année

➤ **Présence sur le territoire, proximité avec les habitants (permanences...)** :

GrandAngoulême Habitat se situe à proximité du siège de GrandAngoulême, facilitant l'orientation des usagers. Les secrétaires de mairie ont été sensibilisées aux missions de GA Habitat afin qu'elles puissent informer et orienter les particuliers. La mise à disposition d'affiches et de flyers en commune permet également d'assurer ce relais.

➤ **Gestion du standard téléphonique** : personnel, organisation...

L'accueil téléphonique est assuré par un agent d'accueil sur les horaires d'ouverture. En dehors de ces plages, un répondeur permet aux usagers de laisser leurs coordonnées pour être rappelé. Une adresse mail de contact a également été créée.

➤ **Modalités pour assurer la continuité du service public** durant les périodes de congés des Conseillers ?

Le service est ouvert toute l'année. Pendant les périodes de congés, les agents du service Habitat se relaient pour assurer l'accueil des usagers.

12- PARCOURS DES USAGERS

➤ **Joindre en annexe le schéma détaillé et commenté du ou des parcours proposés par la Plateforme, en intégrant l'articulation avec les parcours OPAH/PIG des opérations programmées ANAH en cours ou en projet sur le**

territoire, et le positionnement éventuel de la structure en tant que Mon Accompagnateur Rénov (même si la structure ne porte pas d'opération programmée)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Réception par le préfet : 15/11/2023
Date d'émission : 16/11/2023

(Cf. Document 1-Cadre technique de l'AMI section 5.2 « Les missions des Plateformes France Rénov' »)

➤ **Partenariats envisagés avec les Maisons France Service** (à préciser et reporter dans le schéma mentionné ci-dessus)

Les agents de GrandAngoulême Habitat ont rencontré les Maisons France Services pour présenter le service de façon à ce que les usagers puissent être orientés vers la plateforme. Certaines MFS accompagnent les ménages pour créer leur compte sur les plateformes de dépôt de demande de subvention. Le partenariat sera adapté au nouveau de cadre de conventionnement entre l'Anah et l'ANCT.

➤ **La Plateforme** (ou les collectivités impliquées) **prévoit-elle(s) d'apporter des aides financières aux particuliers pour leurs travaux** de rénovation énergétique et si oui, lesquelles ?

Dans le cadre du PIG et de l'OPAH RU multi sites, GrandAngoulême abonde les aides de l'Anah pour les travaux de rénovation énergétique en direction des propriétaires occupants et bailleurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

**FICHE COORDONNÉES DE LA PLATEFORME
POUR COMMUNICATION AUPRES DU PUBLIC**

Il s'agit des coordonnées qui figureront sur le site national France Rénov' et sur le site régional

➤ **Nom de la Plateforme :**

GrandAngoulême Habitat

➤ **Courriel :** grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr

➤ **N° de téléphone :** 05.86.07.20.66

➤ **Adresse de la Plateforme (si accueil physique) :** 2, rue Jean Mermoz – 16 000 Angoulême

➤ **Adresse site Web (si existant) :** <http://www.grandangouleme.fr>

➤ **Adresse, jours et horaires de tous les accueils physiques :**

Permanence n°1 :

Nom :

Adresse :

Jours et Horaires d'ouverture :

Nom :

Adresse :

Jours et Horaires d'ouverture :

.....

➤ **Informations diverses :**

.....

.....

.....

.....

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

**FICHE COORDONNÉES DES NOUVEAUX UTILISATEURS
POUR LA BASE DE DONNÉES RÉGIONALE (BDDRénov')**

Pour les anciens utilisateurs il est inutile de refaire une fiche de coordonnées

Attention, merci de vérifier l'exactitude des informations renseignées dans la Base de données existante BDD Rénov' et de :

- nous indiquer si des comptes utilisateurs doivent être supprimés et lesquels
- pour chaque conseiller, vérifier le métier, le type d'actes réalisé par les conseillers et les activités connexes :

compte à supprimer : la.roche@grandangouleme.fr ;
z.valentin@grandangouleme.fr; soliha.angouleme@gmail.com

.....
- mentionner ci-dessous si des comptes doivent être créés pour de nouveaux utilisateurs

Coordonnées des utilisateurs pour accéder aux outils numériques du programme SARE

Utilisateur 1 :

Nom : Drouillard

Prénom : Béatrice

Email : b.drouillard@grandangouleme.fr

N° de téléphone : 05.86.07.20.66

Structure de rattachement (employeur) : GrandAngoulême

Direction/Service de rattachement : Habitat

Fonction/Métier:

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre : Agent d'accueil

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Demande accès : Accès à l'ensemble des actes renseignés par l'ensemble des conseillers pour assurer le suivi statistique de l'activité du service

Réception : 15/11/2023
Publication : 16/11/2023

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur

TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 2 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....
.....

Demande accès :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

SARENOV : 011520021373034108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Conseiller
Réception par le préfet : 16/11/2023
Publication : 16/11/2023

Directeur

TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 3 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....
.....

Demande accès :

SARENOV :

Conseiller

Directeur

Accusé de réception en préfecture de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

TBS
Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 4 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....
.....

Demande accès :

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur

TBS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Activités connexes - 11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Référent Mobilisation des professionnels

- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 5 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....

Demande accès :

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur

TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment

Accusé certifié exécutoire

115-200071827-202201108-2022-11-M15-DE

Accusé certifié exécutoire

Révisé le 16/11/2023

Publication : 16/11/2023

- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages
- Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 6 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

- Conseiller
- Conseiller / Directeur
- Directeur
- Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....

Demande accès :

- SARENOV :
 - Conseiller
 - Directeur

TBS

Activités connexes :

- Référent Mobilisation des professionnels
- Référent Mobilisation des ménages
- Référent Petit Tertiaire Privé
- Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment
- Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière
- Missions d'animation du réseau
- Missions de mobilisation des ménages

Accusé certifié exécutoire

116-200071827-20231008-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Retour à l'envoi du 16/11/2023

Publication : 16/11/2023

Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Utilisateur 7 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

Conseiller

Conseiller / Directeur

Directeur

Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....
.....

Demande accès :

SARENOV :

Conseiller

Directeur

TBS

Activités connexes :

Référent Mobilisation des professionnels

Référent Mobilisation des ménages

Référent Petit Tertiaire Privé

Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment

Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière

Missions d'animation du réseau

Missions de mobilisation des ménages

Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Utilisateur 8 :

Nom :

Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Structure de rattachement (employeur) :

Direction/Service de rattachement :

Fonction/Métier:

Conseiller

Conseiller / Directeur

Directeur

Prestataire

Autre :

Actes SARE réalisés par l'utilisateur (le cas échéant) :

.....

.....

Demande accès :

SARENOV :

Conseiller

Directeur

TBS

Activités connexes :

Référent Mobilisation des professionnels

Référent Mobilisation des ménages

Référent Petit Tertiaire Privé

Missions de mobilisation des professionnels du bâtiment

Missions de mobilisation des professionnels de la transaction immobilière

Missions d'animation du réseau

Missions de mobilisation des ménages

Missions de mobilisation des petites entreprises tertiaires privées

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_141B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023